

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1222/SG/FP mettant la disposition du Ministre des Finances un contrôleur des impôts.

n° 75-1222/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
18 juin 1975

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro  
10 juillet 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Georges Meffre, contrôleur des impôts, 9e échelon, est pour compter du 31 mai 1975, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Finances pour servi aux Contributions Directes.